

## **LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES RENOUVELABLES**

Le gouvernement du Canada établira une nouvelle société de la Couronne, appelée "Énertech Canada", dont le mandat sera de favoriser la production commerciale des techniques relatives à l'énergie renouvelable et aux économies d'énergie. Énertech Canada viendra en aide aux sociétés canadiennes qui se livrent à la mise au point et à la commercialisation de ces techniques. Cette assistance pourra prendre la forme d'une co-participation à l'entreprise, de prises de participation et d'une aide à la commercialisation. Constituée, au début, à titre de filiale de Petro-Canada, Énertech Canada est appelée à devenir une société de la Couronne autonome.

Le Programme de l'énergie renouvelable dans l'industrie forestière (ERIF) qui, à l'heure actuelle, accorde des subventions aux sociétés d'exploitation forestière qui transforment en combustibles les résidus du bois sera étendu à d'autres combustibles de la biomasse (notamment les déchets agricoles et municipaux), et à tous les établissements industriels et commerciaux. Le plafond actuel de \$4 millions sur les subventions sera aboli.

## **LES CARBURANTS DE RECHANGE À L'ESSENCE**

Le gouvernement du Canada accordera des subventions imposables, jusqu'à concurrence de \$400 par véhicule, pour l'installation du gaz propane dans les véhicules à moteur à essence de parcs automobiles commerciaux (ex., taxis, camions de transport, etc.).

Le gouvernement fédéral va d'ailleurs procéder à ce type de transformation de son parc automobile, dans tous les cas où ce sera possible. Il vise à ce que 8 000 véhicules soient ainsi modifiés en cinq ans.

A l'aide de programmes témoins fédéraux-provinciaux ou, si cela s'impose, par une intervention directe, le gouvernement va

promouvoir la consommation de gaz naturel comprimé en remplacement de l'essence.

## **UTILISATION PLUS EFFICACE DU PÉTROLE BRUT**

### **LA MODIFICATION DES RAFFINERIES**

Quatre raffineurs se sont engagés envers le gouvernement fédéral à réduire considérablement leur production d'huile lourde en modifiant leurs installations de façon à obtenir des distillats plus légers, comprenant l'essence, les matières premières de l'industrie pétrochimique, le carburant d'aviation, le gas-oil, l'huile à chauffage. En conséquence, la production d'huile lourde, qui sera remplacée dans les industries qui l'utilisent actuellement par des combustibles de rechange non pétroliers, diminuera de 75 000 barils par jour en 1984. Ceci accroîtra d'autant les stocks d'approvisionnements pétroliers du Canada, tout en créant de nouveaux marchés industriels pour les combustibles autres que le pétrole.

En outre, Petro-Canada étudie la possibilité de se doter d'une usine pour transformer une quantité supplémentaire de 80 000 barils par jour d'huile lourde que produisent les raffineries de la région métropolitaine de Montréal.

### **UNE USINE DE VALORISATION DU PÉTROLE BRUT LOURD DANS L'OUEST**

Jusqu'ici, la majeure partie de la production de pétrole brut lourd du Canada a été exportée, car les raffineries canadiennes ne sont pas équipées pour absorber toute cette production. Cependant, ce pétrole brut peut être transformé en brut synthétique léger, facilement transportable et que les raffineries canadiennes pourront traiter sans difficulté. C'est pourquoi le gouvernement fédéral s'engage à une participation financière dans une usine de valorisation du pétrole brut en Saskatchewan, qui coûtera un milliard de dollars. Le gouvernement du Canada négocie la création d'une entreprise conjointe Canada-Saskatchewan, faisant intervenir Petro-Canada et Saskoil, une